

Monsieur MAZAURIC.-Chère madame la Présidente, mesdames et messieurs, je suis très heureux et fier de me trouver devant vous aujourd'hui en ma qualité de Secrétaire général de nos ministères.

Pourquoi être venu avec Dominique Varagne et Guy Robin qui, bien plus que moi, au quotidien, éprouvent, partagent et font avancer les préoccupations, les enjeux et les projets ?

D'abord, pour saluer votre engagement – celui de chacun et de chacune, actif et retraité – qui est un engagement associatif et donc parmi les plus civiques, les plus désintéressés et les plus dignes qui soient. Votre nombre aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, prouve, au-delà des institutions et de nos rendez-vous plus formels et dans des cadres où nous sommes moins nombreux, la réalité de votre activité et de votre disponibilité au service de tous les agents de nos Ministères.

Je viens aussi aujourd'hui devant vous pour reconnaître la valeur de « ciment » que vous représentez, qui est la vôtre, votre contribution à l'unité, d'autant plus importante dans des temps de changement de toutes sortes, et près de nous, de changement de périmètre, de changement de fonction, de changement de statuts. Certains sont anciens déjà, trentenaires et plus, mais marqués encore ; d'autres plus récents, d'autres tout frais. On parle de la décentralisation, on passe par la route, on arrive à VNF ; hier soir, l'Assemblée Nationale votait l'amendement qui créera le CEREMA. Que de changements encore.

Pendant ces temps de changements, l'unité, le sentiment d'appartenance, la cohésion, même festive, ont une vraie importance et constituent un vrai lien social.

Je viens enfin devant vous pour témoigner de l'importance que j'attache à la présence et à l'action sociale dans des temps difficiles. Cela aussi, je le sais. Difficiles en termes de ressources, en termes de sens des missions ; beaucoup d'agents et même des cadres nous le disent. Je mesure et je sais, parfois les sentiments d'inquiétude, de stress qui peuvent s'ensuivre et qui entraînent plus que jamais des besoins de solidarité.

Travailler à la solidarité, être en adéquation avec les missions et les valeurs que portent nos ministères, dans leur histoire, mais aussi dans leurs missions d'aujourd'hui, même si leur périmètre a changé, il a changé pour s'enrichir.

Nous représentons, dans nos missions ministérielles, une forme et une vocation de solidarité aussi. Le ministère de la vie quotidienne, le

ministère du long terme, le ministère de maintes choses de la vie, mérite une action sociale et un engagement social importants. Vous y œuvrez pour une grande part et vous y contribuez.

Je veux tout simplement, par cette présence aujourd'hui, vous en remercier.

Je veux dire à présent à votre suite, Madame la Présidente, quelques mots sur l'organisation de la vie associative et de l'action sociale.

D'abord, vous êtes reconnus, au même titre que d'autres – je pense en particulier au CGCV – par les ministères, par les Ministres, par le Secrétaire général et ses équipes, par les Directeurs généraux et les patrons territoriaux. Dans cet esprit, vous avez mentionné, Madame la Présidente, votre souhait – qui est un souhait collectif – d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique, qui est une des marques de distinction républicaine les plus importantes.

Je soutiendrai cette demande

(Applaudissements).

Je ne la ferai pas, je ne la déciderai pas, c'est la décision du Ministre de l'intérieur et de l'ensemble du gouvernement, mais je la soutiendrai, car j'en comprends l'esprit.

La reconnaissance d'utilité publique, c'est aussi une responsabilité, c'est un gage de durabilité, de lisibilité, de sérieux et de transparence, dans la gestion comme dans l'action. Et dans ces termes, c'est à la fois une reconnaissance que je trouverais légitime et un projet que je juge bon.

Madame la Présidente, vous avez mentionné le cadre conventionnel qui nous lie ; il est très important à mes yeux aussi. Nous avons renouvelé la convention triennale l'année dernière au mois de mars. Ronald Davies en parlait devant vous lors de votre congrès précédent.

Je veillerai, vous le savez – c'est l'esprit de notre dialogue – au bon entretien, dans tous les sens du terme, de ce cadre conventionnel.

J'ai bien entendu votre appel budgétaire ; il est tout à fait normal que l'on parle de ces questions.

Vous connaissez ma ligne, je l'ai déjà dite, je la dis aussi aux partenaires sociaux, je la dis devant vous, chacun doit faire les efforts nécessaires, pas tellement pour en obtenir une satisfaction morale, on laisse cela à d'autres actes, certainement avec une responsabilité collective et pour le long terme destinée à permettre la soutenabilité et la durée ; les temps sont difficiles. Mais j'ai pour principe aussi, dans de telles époques, de ne pas mégoter sur les questions sociales, pour le dire simplement.

C'est difficile. Si c'est difficile, cela l'est pour les agents et si cela l'est

pour les agents, il faut avoir des égards pour ceux-là.

J'ai bien entendu quelques-uns de vos avertissements, ils sont légitimes, j'y suis attentif avec Mme Varagne et M. Robin ; quand il y a des rappels à faire, je les fais sans hésiter, je l'ai fait récemment sur les droits syndicaux. Je peux les faire à tous.

N'opposons pas les catégories ; je ne crois pas qu'un cadre ou un Directeur issu de l'agriculture soit plus lent à comprendre ce qu'est l'action sociale et je me réjouis, vous ayant entendus, que dans la majorité des cas, l'exercice des ASCE se déroule de manière satisfaisante. Il faut faire plus que la majorité. Je serai toujours disponible pour des rappels au règlement, je serai toujours disponible pour des progrès de bon sens et j'aurai toujours confiance dans la transparence et la responsabilité du dialogue qui peut s'instaurer et qui doit demeurer entre nous.

Lorsque nous avons réuni, en novembre, les Présidents des Comités Locaux d'Action Sociale, c'était pour marquer une vraie priorité, toujours pour les mêmes raisons. En temps de fragilité, on valorise et on entretient tous les filets de sécurité, tous les points de vigilance.

Il n'y a pas deux discours au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ministériel, l'entretien des conditions de vie au travail, la vigilance contre les risques psychosociaux, la prévention, le respect, la bonne organisation des espaces de travail ont toujours été importantes ; elles sont aujourd'hui essentielles. De la réunion de novembre, et je m'en réjouis, la discussion collective a tiré l'idée et le projet d'une instruction à l'ensemble des services sur l'action sociale et sur la refonte des arrêtés qui l'organisait, qui date de 2008 et 2010 ; ce n'est pas que ce soit bien ancien, mais les choses changent plus vite que les textes ne passent.

Nous ferons cela, ce ne sont que des textes, ce ne sont pas que des actes, mais c'est une manière de donner le tempo et d'entretenir.

Je veux saluer enfin, vous l'avez fait et je m'en réjouis, l'existence et les progrès du travail interministériel sur l'action sociale.

Il est normal et respectable, peut-être même même premier, que l'on s'intéresse d'abord à ce que l'on a au plus près, à la communauté la plus proche, à celle dont nous sommes issus, celle qui fait notre histoire, dans le domaine social comme dans celui de l'entraide et de la solidarité. Mais, si on regarde un peu plus large, la grande collectivité, la grande communauté c'est le service public, et pas seulement celui de l'État, ce qu'il y a de commun est plus important que ce qui distingue.

Il est donc à la fois symbolique, mais aussi concrètement utile qu'il y ait un

cadre de l'action sociale en interministériel qui donne des résultats concrets. Par exemple, et très concrètement, sur les séjours de vacances des enfants, il y a un barème commun et c'est bien.

Ma troisième et dernière série de remarques sera consacrée, comme vous m'y invitiez, à la question du patrimoine immobilier à vocation sociale.

Le lieu de votre congrès a été bien choisi, dans ce très beau département littoral, riche d'histoire, de monuments, de culture et aussi de quelques Unités d'Accueil. Vous m'expliquerez après ce qu'il y a dans le Calvados. C'est un sujet sérieux dont je ne souhaite pas (car ce n'est pas désirable et ce n'est pas justifié) qu'il soit un sujet d'excessive inquiétude. Partons de ce qu'on veut, c'est-à-dire disposer de lieux ou de modalités d'accueil, de séjours de vacances pour des agents modestes. On peut aussi vouloir d'autres choses, avec beaucoup de bonnes raisons qui tiennent à l'attachement de vouloir conserver le mode en vigueur jusqu'ici, mais, quand il y a un conflit entre le premier objectif et le second, c'est bien le premier qui doit primer. Nous devons tout faire dans l'esprit de respecter ce qu'on veut, c'est-à-dire l'objectif prioritaire. Une fois que l'on sait ce que l'on veut, on regarde ce qu'on a.

Si l'on regarde ce que nous avons, nous avons un paysage un peu désorganisé, nous en avons déjà fait le constat ensemble. C'est pour cette raison d'ailleurs que sur la proposition de la Direction des Ressources Humaines, j'ai demandé un recensement au réseau. Ce n'est pas pour que l'on s'inquiète, c'est pour identifier les immeubles, analyser leur situation patrimoniale, vérifier l'état ou l'absence d'état des conventions qui lient telle association départementale avec l'administration gérant tel bien. Pour moi, c'est une base.

On voit néanmoins à l'œuvre un certain nombre de mouvements assez différents qui, là aussi, méritent qu'on les regarde pour les comprendre et qu'on réfléchisse à la manière de nous y insérer. Le conservatoire du littoral, pas bien loin d'ici, institution magnifique, proche de nous, a des missions ; parmi ces missions, celle de détenir des immeubles, parmi ces immeubles, des phares, parmi ceux-ci, quelques-uns, dont l'utilisation de longue date est dévolue à vos associations et à votre fédération.

Y a-t-il une déstabilisation générale ? Non, il y a une question générale. Est-elle finie de régler ? Non plus, elle est réglable.

J'ai une grande confiance dans notre capacité collective, parce que concertée, à trouver de bonnes solutions qui seront respectueuses de la mission donnée par la loi au conservatoire du littoral, qui seront respectueuses de l'intérêt social de certaines occupations et qui

permettront, chacun faisant les mouvements nécessaires, de trouver une situation stable et beaucoup plus rassurante qu'une situation d'inquiétude ou instable. Cela, nous le ferons en concertation avec la FNASCE, avec le conservatoire du littoral, avec la Direction des affaires maritimes, avec la Direction de l'eau et de la biodiversité, et naturellement, un peu en animateur et en arbitre, avec le Secrétariat général.

Il y a un autre mouvement, plus vaste, qui tient à la gestion du patrimoine immobilier de l'État et donc à la conduite de la politique immobilière de l'état. Vous m'avez alerté, j'ai constaté avec vous, dans un certain nombre de départements, la demande ou l'intention de tel préfet de céder tel bien. C'est sa responsabilité, c'est sa fonction, ce n'est pas en soi une anomalie.

Une chose me gêne et une autre me préoccupe.

La chose qui me gêne est que de tels événements arrivent potentiellement sans organisation et avec une forme d'imprévisibilité qui ne rassure pas.

La chose qui me préoccupe, c'est la bonne conciliation d'objectifs de politique publique de valeur également respectable, dont fait partie, à mes yeux, l'action sociale.

Ce que je ne souhaite pas, c'est laisser couler le sable entre nos mains et regarder les choses se passer ou ne pas se passer. J'ai dit comment nous ferions et dans quel esprit.

S'agissant du conservatoire du littoral, s'agissant plus généralement de la politique immobilière de l'État et de la gestion du patrimoine de l'Etat, je veux, grâce au recensement que l'on fait et en consultation avec vous, poser au Ministère chargé du budget et à France Domaines la discussion avec un certain nombre de critères, de conditions et d'impératifs de politique publique que l'on peut concilier. La substitution est possible quand une session est par ailleurs pertinente et même fort intéressante, la recherche de solutions est possible aussi ; je pense à la location. Il n'y a pas de difficulté conceptuelle pour cela. Ce qui compte, c'est ce que l'on veut, je l'ai rappelé.

Sur l'ensemble de ces sujets, voici comment, avec la Direction des Ressources Humaines et en concertation avec vous, à l'inspiration de vos constats, je souhaite qu'on avance et dans quelle direction je me dirigerai.

C'est la fin de votre congrès, je suis très heureux d'en être le témoin.

Un congrès, c'est toujours, outre l'élection triomphale des responsables de l'association, le moment d'un bilan, c'est le moment de regarder ensemble et de partager une image, c'est le moment de faire des projets.

Je vous félicite et de ce bilan et de cette image et je vous encourage dans vos projets.

Je veux vous dire, pour votre tâche, pour votre engagement, mon intérêt,
mon propre engagement et mon attachement.
Bonne fin de congrès, merci beaucoup.
(*Vifs applaudissements*).